



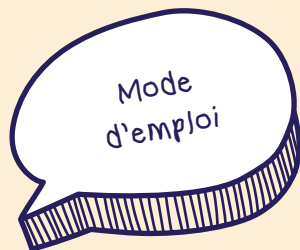
## Réseau d'Accueil des Toblerones

Association Intercommunale  
d'Accueil de jour des Enfants

J'ai une PLACE  
pour mon enfant!

Et maintenant les  
papiers pour définir  
la FACTURATION  
des prestations !

# Le contrôle des revenus



Les facturations mensuelles font office d'acomptes, le fonctionnement est le même que celui des impôts. A défaut de la déclaration de vos revenus ou en l'absence de pièces justificatives de l'année sous révision, vos revenus seront majorés rétroactivement. Pour les personnes ne souhaitant pas déclarer leurs revenus voire fournir les justificatifs, le tarif maximum est appliqué.

# 1

## À L'INSCRIPTION DÉFINITIVE

À envoyer à votre structure d'accueil  
Votre situation familiale et tous les revenus annuels bruts provisoires, avec les pièces justificatives.



# 2

## DURANT LE PLACEMENT

À envoyer à votre structure d'accueil  
Tous les changements significatifs (adresse, taux d'activité, salaire/revenus, composition du ménage) et tous les justificatifs.

# 3

## CONTRÔLE ANNUEL DES REVENUS

Pour chaque période fiscale, les parents doivent déposer leurs documents auprès de l'administration du réseau. Ils peuvent être importés sur le portail parent ou envoyés à revenus@reseautablerones.ch



**Retrouvez toutes les indications dans notre règlement sur notre site internet, sous l'onglet documents.**

# La facturation des prestations d'accueil

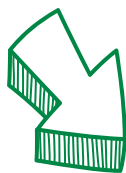


Les prestations sont facturées sur la base du revenu déterminant annuel provisoire. Les modifications de votre situation personnelle et financière durant l'année ont une répercussion directe sur le montant de votre facture, notamment :

- l'augmentation/diminution de salaire/revenus
- le changement de taux d'activité
- la modification de la composition du ménage
- le changement d'adresse

Les factures mensuelles (acomptes) sont établies sur la base du revenu déterminant annuel provisoire.

Après la mise à jour de vos revenus annuels provisoires ou définitifs, votre situation montre :



Une diminution du revenu déterminant : vous recevez une note de crédit.



Une augmentation du revenu déterminant : vous recevez une facture corrective.

**Un simulateur tarifaire est disponible sur l'espace parents de notre site: [www.reseautoblerones.ch](http://www.reseautoblerones.ch)**

# NOTES PERSONNELLES

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **Réseau d'Accueil des Toblerones**

Rte de Cité-Ouest 2  
1196 Gland

+41 22 354 94 40  
[www.reseautoblerones.ch](http://www.reseautoblerones.ch)